

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banimmo prochainement en bourse

Banimmo, foncière de repositionnement, a décidé de lever de nouveaux capitaux par l'intermédiaire d'une offre en souscription publique d'actions nouvelles sur le marché Eurolist d'Euronext Brussels.

L'offre sera ouverte du jeudi 14 au mercredi 27 juin prochains, sous réserve d'une clôture anticipée. La Banque Degroof et ING Belgique ont été désignées comme Joint-Lead Managers de la transaction, Kempen & Co intervenant en qualité de Selling Agent. Le prospectus, approuvé par la CBFA (Commission Bancaire, Financière et des Assurances), sera disponible dès le 14 juin 2007¹.

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 25 biens immobiliers représentant une valeur totale de plus de € 280 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec près de 70% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente un peu plus de 20% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, 65% des parts de Banimmo sont détenues par le groupe Affine, en partenariat avec le management qui détient les 35% restants.

Contacts:

Olivier Lechien (02/ 713 07 23 – olechien@citigate.be)

Aurélien Chardome (02/ 713 09 00 – achardome@citigate.be)

¹ Le prospectus, approuvé par la CBFA, sera disponible, à titre gracieux, à partir du 14 juin 2007 auprès de Banimmo (Hippokratelaan 16, B-1932 Zaventem) ou sur simple demande téléphonique au +32 (0)2 710 53 11. Il pourra également être téléchargé sur les sites web de Banimmo (www.banimmo.be) et des banques (www.ing.be et www.degroof.be) dès le 14 juin.